

Charte environnementale

Tous et toutes engagés

La présente charte du développement durable a été établie par le comité d'organisation du *Grand prix d'aviron – Les culs gelés Grand Paris Sud*. Elle s'applique à tous les publics présents durant l'évènement : athlètes, arbitres, officiels, exposants, public, bénévoles chargés de veiller à sa bonne application à travers des actions d'informations et de conseils.

Mobilité douces :

- J'opte prioritairement pour les transports en commun, le covoiturage, ou le vélo pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Je favorise le regroupement sur une remorque commune le transport des bateaux.

Eau et alimentation :

- J'utilise et recharge une gourde réutilisable.
- J'utilise les gobelets réutilisables mis à disposition
- Je bannis les bouteilles en plastique et les gobelets jetables
- Je privilégie une alimentation saine et équilibrée avec des produits locaux et bio
- Je bannis les sacs plastiques jetables

Tri des déchets :

- Je m'engage à limiter et trier mes déchets en les déposant dans les poubelles appropriées
- Objectif zéro déchet au sol et moins de déchets au total

Respect des règles :

- Je m'engage à respecter tous les acteurs, les règles, l'environnement et la propreté du site
- Je respecte les zones de stationnement délimitées pour les voitures et les remorques
- Je contribue avec les bénévoles du club reconnaissables par leur gilets jaunes à faire de la régata des culs gelés, un évènement éco-responsable

Engagements éco-responsables de l'Aviron du Coudray-Montceaux

Diminuer son impact sur l'environnement :

- Transport
- Communication
- Tri et réduction des déchets
- Contrôle des consommations d'énergie
- Achats en produits locaux ou conçus en France

La responsabilité sociétale

- Disposer d'une personne référent à l'éco-responsabilité dans l'équipe d'organisation.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche RSO engagée.
- Privilégier les prestataires locaux et engagés dans une démarche durable.
- Communiquer sur l'éthique et la déontologie du rameur.
- Promouvoir les valeurs olympiques de l'aviron.
- Dire stop aux discriminations dans le sport.
- Laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations.
- Formation des bénévoles, capitaliser sur l'expérience.

La prise en compte de la santé et de la sécurité

- Disposer d'une personne référent santé et sécurité dans l'équipe d'organisation
- Prendre en compte la santé et la sécurité des publics et des organisateurs.
- Préserver la santé et la sécurité des sportifs.
- Organiser la sécurité sur le plan d'eau durant la compétition.
- Lutter contre le dopage.
- Disposer d'un poste de premiers secours avec défibrillateur et d'une équipe mobile munie d'un véhicule d'intervention médicale.
- Ouvrir des stands tenus par des associations faisant la promotion du sport inclusif ou du sport-santé.